

## **Procès verbal**

Le lundi 31 mars 2025 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 17 mars 2025, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christian COYON.

**Secrétaire de la séance** : Monsieur Christian DUHAL

**Présents** : Monsieur Jean Pierre ADAM, Monsieur Gérald APPERT, Monsieur Philippe AUTIN, Monsieur Christian COYON, Monsieur Jean-Michel CURATE, Monsieur Alain DEKETELE, Monsieur Christian DUHAL, Monsieur Michel FOSSE, Madame Sandrine FOURNAND, Madame Adeline GUILLARD, Monsieur Jean-Claude HUMBERT, Monsieur Francis LELONG, Monsieur Christian LEMERY, Monsieur Maurice LOCARDEL, Monsieur William MARECHAL, Monsieur Daniel MLAKAR, Monsieur Dominique OBELLIANNE, Monsieur Sylvain PIETREMENT, Monsieur Serge POIRIE, Monsieur Geoffrey SEIGNIER, Monsieur Christian WEISS

**Représentés :**

Monsieur Rémi AUBRY représenté par Monsieur Philippe AUTIN,  
Monsieur Mathieu GILOOTS représenté par Monsieur Christian DUHAL

**Absents et excusés** : Monsieur Dominique CAPELLI, Monsieur Benoit CAQUOT, Monsieur Hervé CHEVALLIER, Monsieur Jean-Claude DOYEN, Madame Odile HUVET, Monsieur Nicolas LAMBERT, Monsieur Vincent LAMBERT, Monsieur Christophe LANG, Monsieur Louis LEMAIRE, Monsieur Vincent LOMBART, Monsieur Michel LONCHAMP, Madame Nathalie COYARD, Monsieur Gilles OUDINET, Madame Aurore PECHEUX, Monsieur Thierry RAMAND, Monsieur Urbain SOUDANT, Monsieur Malik ALBEAUX

**Ordre du jour** :

- 1-Rappel travaux et études programmées en 2025
- 2- Délibération pour réalisation d'un pêche de sauvetage par la FDPPMA55 sur le ruisseau de Beauchamp
- 3- Approbation du compte de gestion 2024
- 4- Approbation et vote du compte administratif 2024
- 5- Affectation des résultats 2024
- 6- Vote du budget primitif 2025
- 7- Questions diverses

**1- RAPPEL DES TRAVAUX ET ETUDES PROGRAMMEES EN 2025**

Fin travaux RCE Biesme (Ouvrage A4) et fin travaux Clôtures Biesme (ruisseau de Parfonrupt).

Réalisation des travaux du projet de remise en fond de vallée du ruisseau de Beauchamp sur 1500 ml au droit de la ferme de Beauchamp à Clermont-en-Argonne.

Réalisation des travaux du projet de création d'une annexe hydraulique au droit d'un ancien bras de la Tourbe en vallée d'Aisne à Servon-Melzicourt (co-maîtrise d'ouvrage/ d'oeuvre SMAVAS-FDPPMA51° .

Travaux entretien Aisne 55 reportés (26 km) + Aisne « La Neuville-au-Pont -> limite 51/08 » (23 km)

+ Opérations urgentes.

Fin de l'étude du projet RCE de la Tourbe + signature des conventions de travaux.

Fin de l'étude pré-localisation des ZHP du SMAVAS et SM3A..

Fin des pêches inventaires piscicoles Aube et Yèvre « après travaux » N+3.

Réalisation d'inventaires faune/flore/habitats par le CENCA et le CPIE 55 sur 7 sites où travaux sur zones humides réalisés en 2020 (restauration annexes hydrauliques et création de mares).

Lancement étude « érosion-ruissellement » sur les communes meusiennes de la « masse d'eau source de l'Aisne » impactées par la problématique (*Sommaisne et Vaubecourt*) :

⇒ *Etude réalisée en régie par Entente Oise-Aisne avec assistance technique SMAVAS.*

Organisation d'une journée technique « terrain » SMAVAS/SM3A auprès des élus et animateurs des structures GEMAPI Marne et Meuse : Présentation de travaux de nos deux structures.

Organisation d'une journée sensibilisation au « projet de reméandrage de la Biesme » auprès des personnes concernées par le projet (*élus + propriétaires*)

Réalisation du nouveau CTEC 2026-2030 « Aisne Amont » :

⇒ *Mise à jour diagnostic des 20 masses d'eau*

⇒ *Programmation actions 2026-2030 (Fiches actions)*

⇒ *Organisation d'une journée « Bilan CTEC 2022-2025 » + « Signature CTEC 2026-2030 »*

## **2-PECHE DE SAUVETAGE BEAUCHAMP (N° DE 012 2025)**

Dans le cadre du marché de travaux en cours , à savoir remise en fond de vallée le ruisseau de Beauchamp à droite de la ferme de Beauchamp située sur la commune de Clermont en Argonne, il est nécessaire d'organiser une pêche de sauvetage sur les 1500 m du tronçon perché abandonné suite à la remise en fond de vallée du Beauchamp.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical vote à l'unanimité :**

**-une pêche de sauvetage sur les 1500 m du tronçon perché abandonné suite à la remise en fond de vallée du Beauchamp**

**-accepte le devis de la FDPPMA55 à hauteur de 2300 euros HT**

**-souhaite qu'une demande d'aide financière soit établie auprès de l'agence de bassin (taux souhaité 90%)**

**-donne tous pouvoirs au Président pour signer les documents administratifs et financiers à cet effet.**

Délibération : adoptée

## **3- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 (N° DE 014 2025)**

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux

de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;**

Délibération : adoptée

#### **4-APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 (N° DE\_016\_2025)**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COYON Christian délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par COYON Christian après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Le Président ayant quitté la séance pendant le vote, le doyen de l'assemblée procède au vote:

**Le comité syndical approuve à l'unanimité des présents le compte administratif 2024 comme suit :**

**Section de fonctionnement**

**Dépenses: 113 094.17€ Recettes: 149 875.90€**

**Résultat 2024: 36 781.73€**

**Section d'investissement**

**Dépenses: 129 195.56€ Recettes: 296 414.76€**

**Résultat 2024: 167 218.20€**

Délibération : adoptée

#### **5- AFFECTATION DES RESULTATS 2024 (N° DE 015 2025)**

**Le Conseil Communautaire après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 décide d'affecter les résultats 2024 comme suit :**

**En recettes de fonctionnement au compte 002 : 288 516.97€**

**En recettes d'investissement au compte 001 : 87 207.01€**

Délibération : adoptée

## **6- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 (N° DE\_017\_2025)**

Le Président présente les propositions de crédits budgétaires inscrits au budget primitif 2025

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 du SMAVAS, le Comité Syndical;  
Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,  
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### **DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 : L'adoption du budget du SMAVAS pour l'année 2025 présenté par son Président,**

**Ledit budget s'équilibrant en section de fonctionnement et d'investissement.**

**ARTICLE 2 : D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES**

**011 charges à caractère général 462 862.10€**

**012 charges de personnel et frais assimilés 72 534.00€**

**65 autres charges de gestion courantes 2900.00€**

**042 opérations d'ordres 18 992.87€**

**Total de section dépenses 557 288.97 euros**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES**

**002 report N -1 288 516.97€**

**74 dotations et participations 268 762.00€**

**042 opérations d'ordres 10.00€**

**Total de section recettes 557 288.97 euros**

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES**

**RAR 2024 100 265.84€**

**20 immobilisations incorporelles 136 550.00€**

**21 immobilisations corporelles 688 374.04€**

**Total de section dépenses 925 189.88 euros**

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES**

**REPORT N-1 87 207.01€**

**13 subventions d'investissement reçues 818 990.00€**

**040 opérations d'ordres 18 992.87€**

**Total de section recettes 925 189.88 euros**

Délibération : adoptée

Monsieur Christian COYON  
Président de séance

Monsieur Christian DUHAL  
Secrétaire de séance